



Message aux parents d'élèves

Dans notre département, les discussions dans le cadre de la carte scolaire ont débuté le 4 mars. Cette carte scolaire a pour but d'organiser les moyens alloués à l'école pour la rentrée 2024.

Au niveau national, le ministère a acté la suppression de 650 postes dans le premier degré. Pour notre département, cela se traduit par la suppression de 26 postes à la rentrée prochaine. **La Directrice Académique, lors du CSAD du 4 mars a décidé la fermeture de 40 classes dans le département contre seulement 2 ouvertures.** Cette carte scolaire va avoir des conséquences directes sur la scolarité de vos enfants mais aussi sur l'avenir de l'école publique dans notre département et particulièrement dans nos communes rurales. En effet, le secteur rural est le plus impacté par ces mesures de carte scolaire

De plus, les mesures du plan "choc des savoirs" annoncées par le Président et son Premier Ministre vont modifier en profondeur les conditions d'apprentissage de tous les élèves, de la maternelle au lycée.

La mise en place de **groupes de niveaux en 6ème et 5ème** sur toutes les heures d'enseignement en français et mathématiques aura pour conséquence un tri stigmatisant dès l'entrée en 6ème, avec un risque d'orientation imposée car les groupes les plus faibles auront des difficultés à être accompagnés pour atteindre le niveau du brevet des collèges qui sera un passeport obligatoire pour accéder à la Seconde. Parallèlement, cela générera un stress important et permanent pour les groupes les plus forts qui n'auront qu'une seule peur : rejoindre les groupes les plus faibles.

Les inégalités seront fortement accentuées également par des méthodes imposées à tous les autres niveaux et par la généralisation des évaluations nationales du CP à la seconde, souvent peu révélatrices du niveau de compétences acquis par les élèves.

Les annonces concernant l'école inclusive faites par le Premier Ministre ne sont pas, elles non plus, à la hauteur des enjeux. Notre école va devenir maltraitante à force d'inclure sans les moyens nécessaires les élèves à besoins spécifiques (augmentation des places en ULIS, augmentation du nombre d'enseignants spécialisés, un statut pour les AESH et un recrutement à hauteur des besoins...).

Cette **école du tri social** qui s'organise peut encore être évitée par la mobilisation de toute la communauté éducative.

Nous nous adressons donc à vous aujourd'hui en votre qualité de parents d'élèves. Que votre école soit ou non impactée par une fermeture de classe à la rentrée, nous sommes toutes et tous concernés par le devenir de l'École Publique, car c'est le système dans son ensemble qui est attaqué aujourd'hui.

Nos organisations s'opposent fortement à la suppression de 26 postes dans le département et de 105 postes dans les lycées de l'académie ainsi qu'à la mise en place de la réforme du choc des savoirs. Une mobilisation est prévue le jeudi 14 mars devant la préfecture de Niort au moment où se réunira le CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale), en présence de la

Préfète, de la DASEN (Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale) et de la Présidente du Conseil Départemental. C'est lors de cette instance que seront actées les fermetures de classes.

Nous vous sollicitons pour rejoindre cette journée d'action et pour mobiliser largement autour de vous.

**Rendez-vous dès 15 h 45 et jusqu'à 18 h, le jeudi 14 mars
devant la préfecture**

(4 Rue du Guesclin, à Niort).